

ACCADEMIA NAZIONALE DEI LINCEI

ANNO CCCLXV - 1968

QUADERNO N. 105

**PROBLEMI ATTUALI
DI SCIENZA E DI CULTURA**

ATTI DEL CONVEGNO INTERNAZIONALE SUL TEMA:

TARDO ANTICO E ALTO MEDIOEVO

**LA FORMA ARTISTICA NEL PASSAGGIO
DALL'ANTICHITÀ AL MEDIOEVO**

(Roma 4-7 aprile 1967)

(*ESTRATTO*)



Bibliothèque Maison de l'Orient



158293

ROMA
ACCADEMIA NAZIONALE DEI LINCEI

1968

PAUL-ALBERT FÉVRIER

ÉVOLUTION DES FORMES DE L'ÉCRIT EN AFRIQUE DU NORD À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ ET DURANT LE HAUT MOYEN AGE

SUMMARY. — The historian of North Africa dealing with the end of Antiquity and high North African Middle Ages can find in the analysis of archaeological documents an invaluable source to follow the survival of Latin culture.

Particularly, the study of graphic data — signs having been engraved on stone, potsherds, on lead or on other substance — shows a continuity, beyond mutations which have changed social and economic structure and political change. The aim was to examine several memorials: inscriptions from *Altava* and from Oran districts, *ostraka*, lead and wood shelves, epitaphes from En Ngila, Ain Zara and Kairouan. To that, no doubt, we must add the manuscripts recently discovered in Sinai, which by their contents belong to African tradition and which by their writing could be considered as coming from workshops of the same region.

Other archaeological documents confirm that permanence; and in particularly those which enable to follow urban development.

La difficulté que rencontrent actuellement les historiens qui étudient l'évolution des formes artistiques de l'Afrique à la fin de l'Antiquité et durant le Haut Moyen Age, est l'absence de documents datés d'une façon rigoureuse. La rareté des sources — et sans doute aussi pour une part l'attrait qu'a pu exercer la phase d'expansion de la domination romaine sur les historiens contemporains du triomphe de la colonisation — expliquent le petit nombre des études. Une autre difficulté vient d'une hypothèse inconsciemment acceptée: la plupart des œuvres que nous connaissons — et dont la datation est incertaine — ne peuvent appartenir qu'à une époque antérieure à la fin de la domination romaine; c'est même avec beaucoup d'hésitations que l'on a souvent accepté de placer certains monuments, en particulier des mosaïques, à l'époque byzantine. Il va de soi que seules des fouilles permettront d'apporter des arguments décisifs pour dater telle ou telle œuvre.

Il convient néanmoins dès maintenant de faire avancer la recherche. Aussi me suis-je proposé de tenter une expérience pour voir si des œuvres traditionnellement attribuées au IV^e ou au tout début du V^e siècle, ne sont pas de fait plus récentes. Dans cette démarche, j'ai été amené à délaissier l'étude des mosaïques et les autres monuments pour m'intéresser au départ aux seuls documents bien datés, à l'analyse des formes graphiques et de leur évolution: textes gravés sur pierre, tracés sur des *ostraka* ou des tablettes de bois, incisés sur des plaques de plomb ou le plâtre des reliquaires, ou même enfin conservés

sur des manuscrits. En agissant ainsi à partir des matériaux dont les paléographes et les épigraphistes se partagent l'étude, j'ai bien conscience d'aborder le problème par la bande et pourtant de ne pas m'éloigner par trop du thème même de ces journées. Le geste du lapicide est très proche de celui du tailleur de pierres et du sculpteur, et le *ductus* du scribe explique le mouvement de la main du calligraphe. On sait les fortes attaches entre l'artiste et la tradition artisanale dans l'Antiquité. L'étude des œuvres des artisans de l'écrit, lapicides ou scribes, risque donc d'apporter quelque aide pour une histoire des formes artistiques et en même temps de la culture antique.

* * *

Dès la fin du IV^e siècle et les premières années du V^e siècle, les inscriptions officielles, dédicaces impériales ou textes relatifs aux constructions, sont devenues moins nombreuses (1). Mais la tradition ne s'est pas perdue, au moins un temps, après la disparition de l'autorité romaine.

Les rois vandales ont peut-être été les moins fidèles, car les seules inscriptions dont nous disposons, sont d'une désespérante pauvreté (2); mais des pièces de vers transmises par l'Anthologie latine aident quelque peu à compenser cette lacune de notre information (3). Surtout les découvertes de plus en plus nombreuses de tablettes de bois et d'*ostraka* (4) viennent opportunément nous rappeler l'importance de l'écrit dans les actes de la pratique juridique et dans la vie quotidienne (cf. pl. I, fig. 1). Ces documents sont particulièrement précieux pour l'historien de la société et de la culture, car ils lui montrent la permanence des traditions dans les régions les plus reculées au sud des Némentchas; ils lui permettent d'induire qu'il en fut de même dans les régions qui ne bénéficient pas des conditions climatiques qui seules expliquent la conservation de documents si fragiles. Ils sont aussi précieux pour celui qui veut suivre l'évolution des formes graphiques (5).

Les souverains des royaumes maures qui se sont créés avec la disparition de l'autorité romaine, ont laissé quelques documents. L'inscription de Masuna, roi des Maures et des Romains, qui a été trouvée à *Altava* et qui est datée de 508 (6), la pierre funéraire d'Arris sur laquelle Masties déclare qu'il n'a jamais

(1) Sur les chiffres de la seconde moitié du IV^e siècle, voir B. H. WARMINGTON, *The north-african Provinces from Diocletian to the vándal Conquest*, Cambridge 1954, p. 33; P.-A. FÉVRIER, dans « Cahiers arch. », t. XIV, 1964, p. 1-47.

(2) *C.I.L.*, VIII, 10210 = *I.L.C.V.*, 43 *adu.*; 5380 = *I.L. Alg.*, I, 269.

(3) F. BUCHELER et A. RIESE, *Anthologia latina*, Leipzig 1894.

(4) Chr. COURTOIS, L. LESCHI, Ch. PERRAT, *Tablettes Albertini*, Paris 1952; à compléter par V. VÄÄNÄNEN, *Etude sur le texte et la langue des Tablettes Albertini*, Helsinki 1965. Sur les *ostraka*, bibliographie par E. ALBERTINI, dans *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, Alger 1932, p. 60-62; J.P. BONNAL et P.-A. FÉVRIER, dans « Bull. d'arch. algérienne », t. II, 1967-1968, à paraître.

(5) Voir plus bas p. 214.

(6) *C.I.L.*, VIII, 9835 = *I.L.C.V.*, 42.

rompu la foi jurée envers les Maures et les Romains (7), tout comme l'inscription du *praefectus Jugmena* qui a commencé la construction d'une église achevée par les *Zabenses* en 474 (8), montrent les liens qui relient à la culture romaine le monde des royaumes africains indépendants. Il est vrai que cette coutume de rappeler tel geste par une inscription solennelle avait une origine déjà reculée chez les Maures: preuve en est l'inscription du *praesidium* de Sammac (pl. I, fig. 2) qui est sans doute à identifier avec le frère de Firmus et de Gildon (9). Cette inscription qui évoque la fidélité de ce personnage à Rome est transcrite avec un art parfait de la composition dans un cadre quelque peu chargé qui traduit certainement un goût différent de l'ornementation classique, mais qui diffère aussi profondément de l'ornementation géométrique des stèles d'*Altava* et des portes des Djedar.

Les Djedar sont des monuments funéraires de la région de Tiaret; ils ont été bâtis — on tient la preuve à cause des remplois d'inscriptions funéraires — après les dernières années du ve siècle (10). Il y a donc de fortes chances pour que ces grands monuments soient l'œuvre de princes berbères. Ces édifices à base carrée sont surmontés d'une pyramide à degrés (pl. I, fig. 3); à l'intérieur sont ménagés des chambres et des couloirs. Certaines des dispositions sont à rapprocher de celles du Medracen et du tombeau de la Chrétienne (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.). Quant à la technique même de la construction et en particulier la stéréotomie, elles sont aussi parfaites que dans ces œuvres préromaines. Il y a une continuité de traditions par deçà et par delà même l'époque de la romanisation. Le fait même que les grandes familles de la région de Tiaret aient fait appel à de tels artistes, prouve la permanence d'ateliers et un certain goût du grandiose et de la rigueur. Il ne me semble pas utile de supposer, comme St. Gsell, que l'on ait fait appel à des ouvriers byzantins. D'autant que rien ne nous prouve que les monuments des VI^e-VII^e siècles bâtis dans la partie orientale de l'Afrique du Nord ne sont pas l'œuvre d'ateliers locaux. Mais en même temps, dans le décor des linteaux de portes (en particulier dans les monuments A et F du groupe de Ternaten), prédominent les motifs géométriques: cercles, bâtons brisés, triangles, ondes et spirales, palmes et étoiles. Cet art a été certes présent à bien des niveaux de la vie artistique de l'Afrique antique, mais il a pris à la fin de l'Antiquité un

(7) J. CARCOPINO, dans « Rev. des ét. anc. », t. XLV, 1944, p. 94-120; dans « Rev. afr. », t. C, 1956, p. 339-348; « A. Ep. », 1945, n° 97. A l'inverse de Courtois et de M. Carcopino, je propose de lire: *D(is) m(anibus) s(acrum). Ego Masties dux(i) | ann(i)s lxxvii et imp(eri) annis xl qui nunquam perjuravi neque fide | fregi...* Sur le développement *duri* *annis: I.L.C.V.*, 3848. Dès lors les hypothèses relatives à la date du texte tombent.

(8) E. ALBERTINI, dans « Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres », 1925, p. 261-266 = « A. Ep. », 1926, n° 60.

(9) St. GSELL, dans « Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres », 1901, p. 170-172. Voir aussi dans « Rec. Constantine », t. 36, 1902, p. 21-46.

(10) R. DE LA BLANCHÈRE, dans « Arch. des missions », 3^e s., t. X, 1883, p. 77-99; St. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. II, Paris 1901, p. 418-427; G. CAMPS, *Aux origines de la Berbérie, Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris 1961, p. 205.

développement considérable au point d'en venir à constituer le seul élément du décor.

Dans la partie orientale de l'Afrique, il est normal de constater, avec la conquête byzantine, la persistance des traditions antiques: de nombreuses inscriptions ont alors été gravées, qu'il s'agisse de bases honorifiques comme celle qui a été élevée en l'honneur de Phocas par Gennade ⁽¹¹⁾ ou des pierres qui commémoraient des constructions. Si parmi ces dernières, les documents relatifs à l'édification de fortifications sont les plus nombreux ⁽¹²⁾, il ne faut pas oublier que le plus récent document que nous possédions, est relatif à une église, celle du patrice Grégoire à Timgad ⁽¹³⁾. D'autre part, tous ces textes sont dispersés sous la plupart des règnes, de Justinien à Constantin II au moins.

Ici encore il faut noter combien il serait important d'analyser plus rigoureusement qu'on ne l'a fait souvent les traces archéologiques laissées par l'époque byzantine. Il est de fait qu'à la lecture du livre de Ch. Diehl, on retire l'impression d'un monde sur la défensive; ces forteresses qui ont été bâties à travers toute la partie orientale du Maghreb donnent l'impression d'une civilisation essentiellement militaire. Mais à regarder de plus près, des nuances doivent être apportées. La présence même de ces forteresses ne se justifie que si elles avaient pour mission de protéger des villes. Pour ne prendre qu'un exemple, les fouilles de Timgad, si imparfaites qu'elles aient été, montrent bien dans la ville ancienne les remaniements des églises primitives à des époques tardives et sans doute aussi des constructions d'églises, d'oratoires ainsi que d'autres bâtiments. Et cela à côté d'un vaste fort où les fouilles ont montré de façon évidente qu'il avait servi de garnison et non pas d'abri pour la population. Cette remarque présentée au passage montre l'intérêt qu'il y aurait à reprendre l'analyse des villes d'époque byzantine. Elle devrait être conduite de façon à mieux dégager les signes de continuité, tout en essayant de marquer en quoi elles se distinguent des agglomérations du IV^e siècle.

* * *

En même temps qu'il importe de souligner les éléments de continuité, doivent être notés les signes de rupture. La disparition de l'écrit, et particulièrement de cet écrit qu'est l'inscription funéraire, est un signe de ces temps. Par cette étude même, on touche à la réalité même de la vie quotidienne. Or ce phénomène ne s'est pas produit partout au même moment. Cela ne peut être partout le fait du hasard des découvertes, car les séries dont on

(11) *C.I.L.*, VIII, 10529.

(12) *C.I.L.*, VIII, *indices* p. 173. Autres textes: L. LESCHI, *L'Afrique antique*, Paris 1952, p. 124; P.-A. FÉVRIER, dans « Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres », 1967, p. 106; N. DUVAL, dans « Bull. d'arch. algérienne », t. I, 1962-1966, p. 186, note 6.

(13) *C.I.L.*, VIII, 2389 = *I.L.C.V.*, 1832 = *I.L.S.*, 839.

dispose actuellement sont suffisamment riches dans certaines régions au moins pour fournir la base d'une démonstration.

Dans la partie occidentale, en Maurétanie, l'habitude était prise depuis longtemps de donner la date du décès par les années de l'ère provinciale ⁽¹⁴⁾. Dans la partie orientale, la conquête vandale a, sinon introduit une innovation, du moins permis la multiplication des inscriptions funéraires datées. Les rois vandales ont introduit le comput par les années de règne ⁽¹⁵⁾ et ce comput a été fréquemment employé sur les tombes, sans que l'on précisât le plus souvent de quel règne il s'agissait. Cette habitude se retrouve sous Justinien ⁽¹⁶⁾ et au moins, à notre connaissance, jusqu'au règne de l'empereur Maurice ⁽¹⁷⁾. Durant le VI^e siècle, se répandit en même temps la datation par le cycle indictionnel ⁽¹⁸⁾ qui se maintiendra bien au delà de l'époque byzantine, comme nous le verrons à propos des textes de Kairouan et d'Aïn Zara ⁽¹⁹⁾.

Aussi peut-on être surpris de constater très tôt dans une région qui a pourtant été soumise à la domination byzantine, d'une certaine façon, la disparition de l'écrit. En Maurétanie Sitifienne, la plus récente inscription funéraire datée de façon certaine, est de 471 ⁽²⁰⁾; sans doute ne convient-il pas en effet de tenir compte d'une table funéraire d'Aïn el Ksar qui est de 467 ou de 567 ⁽²¹⁾. En 474, d'autre part, a été gravée la plus récente inscription de la province, texte qui commémore une déposition de reliques à Kherbet el Ma el Abiod ⁽²²⁾. Aucun document daté par l'indiction n'a, à ce jour, été signalé en Sitifienne et les seules pierres connues d'époque byzantine, sont l'inscription de Solomon ⁽²³⁾ et sans doute une épitaphe en grec ⁽²⁴⁾. D'autre part, parmi les documents funéraires non datés de la région, il n'y en a aucun qui par quelque aspect de son formulaire puisse être placé à une date plus

(14) En dernier lieu, P.-A. FÉVRIER, dans «Mél. d'arch. et d'hist.», t. LXXVI, 1964, p. 105.

(15) N. DUVAL, dans *Atti del III congr. intern. di epigrafia greca e latina*, Rome 1959, p. 249-250 et 252-256. Je compte reprendre avec M. Duval l'étude de la chronologie d'époque vandale en tenant compte des récentes découvertes faites à Djemila «Bull. d'arch. algérienne», t. I, 1962-1966, p. 214-222 et Bir Trough (*ibid.*, t. II, 1967-1968, à paraître).

(16) N. DUVAL, dans «Mél. d'arch. et d'hist.», t. XLVIII, 1956, p. 277-283.

(17) E. ALBERTINI, dans «Bull. arch. du com.» 1928-1929, p. 90-92 = «A. Ep.» 1928, n° 35; H.-I. MARROU, dans «Libyca», t. I, 1953, p. 217, note 10.

(18) N. DUVAL, dans *Atti del terzo congr. intern. di epigrafia greca e latina*, p. 258-260.

(19) Voir plus bas p. 209-210. Ajouter l'emploi de l'indiction sur un dinar: H. LAVOIX, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale, Khalifes orientaux*, Paris 1887, p. XLI et p. 36.

(20) P.-A. FÉVRIER, *Fouilles de Stétf, les basiliques du quartier nord-ouest*, Paris 1965, p. 87-88.

(21) P.-A. FÉVRIER, dans «Riv. di arch. christiana», t. XXXVIII, 1962, p. 134-137.

(22) «Bull. arch. du com.», 1895, p. 319 = P. MONCEAUX, dans «Mém. présentés par divers savants à l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres», t. XII, 1^{ère} p., 1907, p. 227-273, n° 297.

(23) *C.I.L.*, VIII, 8483.

(24) *C.I.L.*, VIII, 8653 a.

récente que les séries datées. Qui plus est, dans la vaste nécropole tardive qui a recouvert les ruines du quartier nord-ouest de Sétif, édifiée dans la seconde moitié du IV^e siècle, aucune inscription n'a été recueillie ni en place ni déplacée.

Ces tombes sont aussi muettes que celles qui entourent la petite église du patrice Grégoire de Timgad. On constate dans cette dernière ville un phénomène bien curieux qui ne paraît pas tenir aux conditions de la fouille: la rareté des inscriptions chrétiennes dans une ville où de si nombreuses basiliques ont été fouillées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des remparts et où plusieurs nécropoles ont été mises au jour (25). Il en va de même à Lambèse où la part d'épigraphie profane est pourtant considérable et où un évêque est connu depuis la première moitié du III^e siècle (26).

Cela doit inviter à être prudent dans l'interprétation de cette disparition de la coutume de graver des inscriptions funéraires. Il faudrait se garder d'établir trop rapidement un rapport entre ce phénomène et la disparition de la domination romaine qui se produit précisément dans cette région à la fin du V^e siècle. En effet, dans la Maurétanie césarienne, la situation n'est pas partout la même.

En Césarienne orientale, on ne connaît pas d'inscription datée plus récente que le milieu du IV^e siècle (27); cela est peut-être dû au hasard des découvertes car plus à l'Ouest il faut attendre les dernières années du V^e siècle (474 à Al Asnam, 495 à Mouzaïaville) pour voir cesser cette coutume (28); à Mechera Sfa (29) et *Ala miliaria* (30), les séries s'interrompent en 434 (cf. pl. II, fig. 1). Il est pourtant dans la même région des sites où la coupure est plus tardive: Tiaret en 509 (31), Oued el Hammam en 524 (32), *Albula* en 544 (33), *Aquae Sirenses* en 577 (34). Dans la région de Tlemcen, la disparition des inscriptions datées est aussi variable: 460 à *Numerus Syrorum* (35), 483 à Damous (36),

(25) Un seul point de Timgad a donné des inscriptions chrétiennes funéraires, sur mosaïques: « Bull. arch. du com. », 1906, p. 209-212 (soit sept textes); ajouter, M. CHRISTOFLE, *Rapport sur les travaux de fouilles... effectués en 1933-1936*, Alger 1938, p. 452, et deux textes inédits que je connais par l'inventaire dactylographié de Madame Pavis d'Escurac.

(26) J. MESNAGE, *L'Afrique chrétienne*, Paris 1912, p. 319-320, *C.I.L.*, VIII, 18488.

(27) *C.I.L.*, VIII, 20776 = *I.L.C.V.*, 3309 A.

(28) *C.I.L.*, VIII, 9286 = *I.L.C.V.*, 2850 B; *C.I.L.*, VIII, 9286 = *I.L.C.V.*, 1103.

(29) *C.I.L.*, VIII, 21553 = *I.L.C.V.*, 883.

(30) St. GSELL, *Fouilles de Benian*, Paris 1899, p. 27 = *C.I.L.*, VIII, 21573 = *I.L.C.V.*, 1183 B.

(31) *C.I.L.*, VIII, 21544 = *I.L.C.V.*, 3620. Pour la région de Tiaret, ajouter aux Djedar, « Bull. d'Oran », t. LX, 1939, p. 194-195 (490); à la Kherba des Aouisset, « *Libyca* », t. V, 1957, p. 98-99; Waldeck-Rousseau, *ibid.*, p. 96-97 (463).

(32) *C.I.L.*, VIII, 21596 = *I.L.C.V.*, 3955.

(33) « Bull. arch. du com. », 1902, p. 525-526.

(34) *C.I.L.*, VIII, 9746 = *I.L.C.V.*, 2815 C.

(35) *C.I.L.*, VIII, 21802 = *I.L.C.V.*, 3691 B.

(36) *C.I.L.*, VIII, 21797 = *I.L.C.V.*, 3936.

599 à *Altava* ⁽³⁷⁾ (pl. II, fig. 2) et 651 à *Pomaria* ⁽³⁸⁾, c'est-à-dire à Tlemcen même. A *Volubilis*, des stèles funéraires sont datées entre 599 et 655 ⁽³⁹⁾.

La série la plus riche, celle d'*Altava*, a fait l'objet d'une étude de M. Marcillet-Jaubert ⁽⁴⁰⁾. Sur les 326 inscriptions dénombrées en 1963, 224 sont datées par l'ère provinciale ou beaucoup plus rarement — dans quelques textes officiels — par la mention des empereurs. La série des pierres funéraires commence en 301-302 et se poursuit jusqu'en 599 : 93 sont du IV^e siècle, 81 du V^e (dont 44 de la première moitié) et 31 du VI^e (dont 20 de la première moitié).

Les inscriptions ont été gravées sur des plaques, le plus souvent de grès à partir du IV^e siècle, plaques qui devaient être fichées en terre. Si le décor a évolué, végétal à l'origine, géométrique dès la fin du IV^e siècle, enrichi de colonnades et arcatures au V^e siècle, les motifs les plus anciens ont perduré jusqu'à la fin du VI^e siècle, comme les palmes, ou encore comme le chrisme apparu en 398 et qui a été utilisé concurremment avec la croix monogrammatique dont le premier exemple est de 423. Le décor a donc progressivement envahi les alentours du texte et a donné à ces œuvres quelque peu banales monumentalité et solennité. Ce dessin abondant mais simple accompagne un texte dont la composition, et donc les formes de l'écriture, tant celles qui sont l'héritage de la capitale traditionnelle que celles qui dérivent de l'écriture commune, sont d'une rigueur tout aussi sensible (cf. pl. III, fig. 1 et 2). Il est en effet assez caractéristique des inscriptions de basse époque de voir s'introduire des signes qui sont la transposition sur pierre des *ductus* de l'écriture commune nouvelle. C'est là comme une volonté de renouvellement, car à partir de ces *ductus*, les lapicides ont comme essayé de lancer de nouveaux caractères (le A, le S, le D, les groupes de chiffres par exemple). Quoi qu'il en soit, ces efforts tendent non à un abandon de la monumentalité, mais au contraire à conserver sa dignité à l'écriture des inscriptions funéraires. Durant le même temps, le texte a tendu à se compliquer par des formules stéréotypées, mais d'un latin fort correct, plus correct même — à en juger par la rareté des « fautes » — au VI^e siècle qu'au IV^e. Durant le même temps aussi les affirmations d'appartenance au christianisme se sont multipliées.

L'enrichissement du décor géométrique des stèles a sans aucun doute été, sinon désiré, du moins accepté par les familles. Or les habitants d'*Altava* qui sont connus par ces stèles portent pour la plupart des noms d'origine latine, et même très souvent les doubles noms. Une évolution curieuse se note pourtant. Au VI^e siècle, seuls subsistent les gentilices banals: Aurelius, Flavius, Julius, Ulpius. Les Accii, Atilii, Cecillii, Creperii, Petronii, Sittii, qui se ren-

(37) « Libyca », t. VI, 1958, p. 156-160.

(38) *C.I.L.*, VIII, 9935 = *I.L.C.V.*, 3675 A *adn.* Bibliographie par Janier, dans « Libyca », t. IV, 1956, p. 71-74.

(39) En dernier lieu, J. CARCOPINO, *Le Maroc antique*, Paris 1943, p. 292-294.

(40) Thèse de doctorat de III^e cycle soutenue devant la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Alger en 1964. Publication en cours.

contraient encore dans la seconde moitié du V^e siècle, ont alors disparu. Il y a bien des façons sans doute d'expliquer cette transformation et j'hésite encore. Je retiendrai seulement le fait et j'opposerai l'onomastique des épitaphes à celle de l'inscription de 508 ⁽⁴¹⁾ (cf. pl. IV, fig. 1) qui fait connaître Masuna, Masgivin *pref(ectus)* de *Safar*, *Iider proc(urator)* des *Castra Severiana*; seul le *proc(urator)* d'*Altava* a un nom latin: Maximus. D'une certaine façon Masuna affirme la continuité du pouvoir; le formulaire même et l'organisation du royaume qui demeure fondé sur l'existence de plusieurs villes anciennes sont deux autres signes de cette continuité. Mais le fait même que Masuna établisse une différence entre Maures et Romains — tout en les unissant sous son pouvoir — et l'onomastique nouvelle doivent inviter à la réflexion. On ne retrouve nulle part sur les tombes de ces noms indigènes isolés, de ces noms que portaient la plupart de ceux qui exerçaient en 508 le pouvoir. La différence dans l'onomastique entre le texte de 508 et les épitaphes pourrait être fortuite; je croirais plus volontiers qu'elle ne traduit pas seulement un changement de mode, mais qu'elle correspond à un fait plus profond: un mépris de certaines formes de l'écrit, chez certains, du moins. Signe d'un monde en mutation.

Il y a donc bien eu rupture. Mais elle a été tardive puisque parfois elle n'est pas intervenue avant le VI^e ou même le VII^e siècle. D'autre part, il n'est pas impossible que cette évolution ait été préparée par des habitudes qui existaient déjà durant la domination romaine. Là est en effet le problème qu'il est bien difficile de résoudre: qui faisait placer une inscription sur la tombe, ou pour quelle raison ce geste était-il accompli? quoi qu'il en soit, aussi longtemps que des textes ont été gravés sur des stèles, la calligraphie de ceux-ci est restée excellente. La qualité des artisans qui se sont donnés à ce travail est aussi grande que celle des ouvriers qui ont taillé et assemblé les blocs de grand appareil des Djedar.

* * *

Il n'a été question jusqu'à présent que des inscriptions datées. Il est certain que dans certaines régions — cela a été dit pour la Sitifienne, mais cela est aussi vrai pour la Césarienne même occidentale —, on ne connaît à ce jour aucun document qui puisse être placé à une époque postérieure à celle des plus récentes inscriptions datées. Il faut se garder pourtant de croire qu'il en a forcément été de même partout. Ou du moins aurait-on tort de resserrer toutes les inscriptions non datées trouvées dans la partie orientale du Maghreb dans les IV^e-V^e siècles et de placer toutes les épitaphes qui portent l'indiction seulement à l'époque byzantine. Ne serait-ce pour cette simple raison que l'indiction apparaît sur les textes de Kairouan.

Je ne ferai pas le tour des documents non datés ou qui utilisent le comput indictionnel, d'autant que, dans l'état des connaissances, toute tenta-

(41) *C.I.L.*, VIII, 9835, p. 675 et 2059 = *I.L.C.V.*, 42; photo dans Chr. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris 1955, pl. VI.

tive de datation serait par trop subjective. Je rappellerai cependant une remarque faite par M. Marrou à propos d'une inscription d'Hippone (42). « Il n'est aucun des caractères paléographiques observés qui ne puisse s'accommoder d'une époque relativement précoce, disons les IV^e-V^e siècles. Mais elle peut tout aussi bien être plus tardive ». La maladresse du graveur et en même temps ses efforts pour trouver une forme graphique originale, la langue et le choix des formules virgiliennes mal raboutées et transcrites avec bien des fautes, tout cela introduit dans un univers curieux — peut-être peut-on parler d'un monde de semi-lettrés — où l'on garde pieusement certaines formules tout en en méconnaissant le sens. Une remarque semblable a pu être présentée à propos d'une inscription de Ksar Sbahi (43).

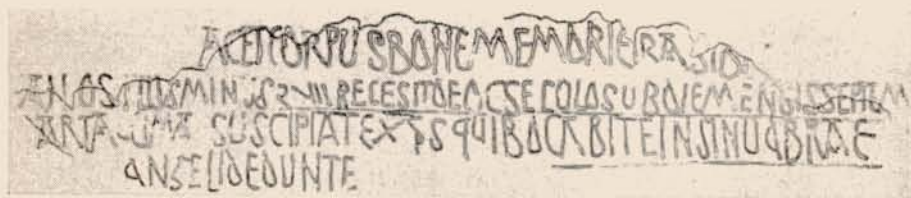


Fig. 1. — Inscription d'Aïn Zara.

Parmi les textes mal datés, certains doivent pourtant retenir l'attention: ce sont les inscriptions d'Aïn Zara en Tripolitaine. S. Aurigemma qui a publié ces documents a été gêné pour proposer une date (44). Il a remarqué, dans les inscriptions peintes ou gravées sur des caissons en maçonnerie, l'absence des calendes, des nones et des ides, la présence de la croix — ce qui est un signe évident d'une date relativement basse —, et surtout la présence du *trisagion* de Chalcédoine: *sanctus deus, sanctus fortis, sanctus immortalis* (fig. 1 et 2). Aurigemma a donc pensé que ces tombes étaient postérieures à 451 et il a proposé de les placer à l'époque vandale. De fait l'utilisation de cette formule ne donne qu'un *terminus a quo*, ne serait-ce que pour la simple raison qu'aujourd'hui encore l'invocation est restée dans la liturgie latine du vendredi saint. D'autre part, les ressemblances avec les textes d'En Ngila sont très nettes.

(42) « Libyca », t. I, 1953, p. 222-230.

(43) « Mél. d'arch. et d'hist. », t. LXXVIII, 1966, p. 164. Depuis la publication de cet article, une suggestion m'a été faite par M. Fontaine pour dater la pierre: dans l'inscription C (p. 165), lire *Fl(avio)*. Je me demande donc si le signe qui précède le groupe *fl* ne doit pas être identifié avec un *t* ou *ti* comme à Aïn Zara: S. AURIGEMMA, *L'area cimiteriale cristiana di Ain Zara*, Rome 1932, p. 110. On lirait alors *imp(erante) d(omi)no n(ostro) Ti(berio) Fl(avio)*, soit peut-être Tibère Constantin (578-582): *C.I.L.*, VIII, 949, 2245, 4354.

(44) S. AURIGEMMA, *L'area cimiteriale cristiana di Ain Zara*, Rome 1932. Voir dans le même sens: A. FERRUA, dans *Atti del IV Congr. di arch. crist.*, t. II, Rome 1948, p. 330; H. I. MARROU, dans « Libyca », t. I, 1953, p. 230, note 40; N. DUVAL, dans *Atti del terzo Congr. intern. di epigrafia greca e latina*, p. 259, note 96.

Malheureusement ces derniers documents n'ont pas encore fait l'objet, malgré leur importance, d'une publication convenable (45). Ces caissons funéraires portaient des inscriptions avec mention des années 6454, 6489, 6498, 6512 et peut-être 6472; il y a donc là utilisation d'un comput fondé sur une ère de la création du monde, et vraisemblablement s'agit-il du comput

✠ IN OKTYMVI POSITVS EST RSKI VS BONE MARIFFAVSTI ME
 QUI FVIT VISAMABILIS PEKTOREKARVS QVEMATI RADIESTVIT
 OKASSIOSINEIAN CVENS BIXITIVS MINVS ANNOS XXVIII RECESSIT
 DEOKSEKVS BDIEX XVIII MENSISA CVSTVS IN OI III
 REQUIEM ET ERNAM DETIBI DOMINE IN PERPETVAM VITAE

Fig. 2. — Inscription d'Aïn Zara.

byzantin puisque celui-ci se trouve en accord avec les indictions qui apparaissent parfois. Les tombes datent donc des années 946 (indiction 4), 981, 990 (indiction 3), 1004 (indiction 2) et 964. L'utilisation même d'un comput nouveau dans l'épigraphie africaine montre d'une certaine façon les forces de renouvellement — et peut-être aussi les liens avec l'extérieur — qui existaient dans les communautés africaines.

OKSEKVS BDIEX XVIII MENSISA XXI II
 IVNVS REQUIEM ET ERNAM DETIBI DOMINE IN PERPETVAM VITAE
 INDIKTIX I TIBI AMEN

Fig. 3. — Inscription d'Aïn Zara.

Cette originalité des textes d'En Ngila et d'Aïn Zara est sensible dans la spiritualité, sensible aussi dans le formulaire utilisé. Les invocations relatives à la résurrection sont très nombreuses: *requiem eternam abeat et bitam eternam possideat; orate pro me in die iudicii; requiem eternam det tibi dominus et lux perpetua luceat tibi; exaudiat te dominus in die tribulationis* (fig. 3). Il y aurait un jour une intéressante étude à faire sur l'évolution du formulaire des inscriptions chrétiennes d'Afrique. Contentons-nous d'une première approximation pour reconnaître une différence sensible avec les textes des IV^e-VI^e siècles, ou du moins avec la masse même de ces textes. Très caracté-

(45) P. ROMANELLI, dans «Nuovo bull. di arch. crist.», t. XXI, 1915, p. 76-78; R. PARIBENI, *Sepolceto cristiano di Engila presso Suadi Beni Adem*, dans «Africa italiana», t. I, 1927, pp. 75-82; A. TODESCO, *ibid.*, t. VI, 1935, p. 78-91; indiqué dans *Inscriptions of roman Tripolitania*, Rome, n° 262.

ristique est aussi l'évocation de la douleur devant la mort: *O bos omnes qui transitis per biam, aspiciate et bidetis si est dolor meus*. Crainte de la mort et du jugement, conscience d'un monde pécheur, telles sont les composantes de cette religiosité.

Or les textes d'Aïn Zara — et sans doute aussi ceux d'En Ngila — se présentent, qu'ils soient gravés ou peints, avec une réelle monumentalité. Le souci de donner une beauté solennelle à la tombe par l'écriture est indéniable, lorsque l'on a considéré un tant soit peu ces lignes où les lettres se serrent d'une écriture continue et régulière. L'emploi de formes nouvelles empruntées à l'écriture commune, mais solennisées (E ou le D), le goût pour les droites qui parfois remplacent les courbes (46) dans le C, les O ou les D, traduisent un besoin de renouvellement que l'on a déjà constaté chez les lapicides d'*Altava* ou d'Hippone.

Ces découvertes d'inscriptions tardives dans un monde rural doivent inviter à la réflexion. Les géographes arabes parlent quelque peu de la région au sud de Tripoli, à l'époque même de ces inscriptions chrétiennes. Ibn Hauqal décrit Tripoli et la région: « La région comprend de vastes cantons, aux nombreux villages et une plaine... On y trouve des fruits excellents et délicieux qui ont rarement leur pareil dans le Maghreb » (47) et un peu plus loin il parle de l'exportation par Tripoli des produits du Djebel Nefusa. Aïn Zara et En Ngila se trouvent à quelque distance à l'est du Djebel Nefusa où bien des signes d'une christianisation réelle et profonde ont été signalés (48). Ce n'est donc pas une communauté qui survit par hasard que celle qui est révélée par les deux nécropoles tripolitaines; c'est le hasard de découvertes fortuites qui nous permet de deviner un monde chrétien original et sans doute bien vivant.

Dans un même climat spirituel, mais dans un autre contexte économique et social ont été gravées les trois inscriptions chrétiennes de la ville nouvelle de Kairouan, qui par leur formulaire, leur graphie et leur date offrent des ressemblances évidentes. La plus anciennement découverte, très mutilée, est celle d'un personnage au nom inconnu, fils d'un *Petrus senior*, décédé le samedi d'une année qui se termine par le nombre XXXVIII (49) (cf. pl. IV,

(46) C'est là une évolution qui n'est pas propre à l'Afrique, voir par exemple P. DESCHAMPS, *Paléographie des inscriptions lapidaires...*, dans « Bull. mon. », t. 89, 1929, p. 5-86; C. M. DE LUIS, *Catalogo de las salas de arte asturiano prerománico del museo arq. prov.*, Oviedo 1961, pl. 23 et 25; voir plus bas p. 213, note 56.

(47) IBN HAUQAL, *Configuration de la terre*, trad. J. H. KAMERS et G. WIET, t. I, Paris 1965, p. 65-66. Voir aussi EL BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. DE SLANE, Alger 1913, p. 20: « Du côté du midi, les établissements coptes se rencontrent jusqu'à deux journées de marche »...

(48) Malgré ce que dit CHR. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, p. 77, note 1. Voir en dernier lieu, M. CANARD, *Les travaux de T. Lewicki concernant le Maghreb et en particulier les Ibadites*, dans « Rev. afr. », t. CIII, 1959, p. 356-371. Noter en part. *Etudes ibadites nord-africaines*, I^{ère} partie, Varsovie 1955. Sur la région, J. DESPOIS, *Le Djebel Nefousa*, Paris 1935.

(49) C.J.L., VIII, 23138; photo dans « Africa », t. I, 1966, p. 89-90, fig. 3.

fig. 2). Le second texte découvert est l'épithaphe d'un certain Firmo, fils de Sinnus, et qui a été *lector* (cf. pl. V, fig. 1); il est décédé le 21 jour des kalendes de juin 1030 (50). Le troisième document vient d'être publié (51): le défunt a été inhumé le lundi 9 (sans doute mars) de l'année 1007, et le texte précise que l'on est dans la 7^e indiction et que l'année des infidèles (c'est-à-dire l'Hégire) est 397 (cf. pl. V, fig. 2). Ces deux dernières mentions permettent de confirmer qu'en 1007 à Kairouan dans la communauté chrétienne on utilisait l'ère dionysienne.

Dans ces trois documents se retrouvent des formules fort proches de celles d'Aïn Zara et En Ngila; mais la différence entre ces séries vient des caractères graphiques. La richesse dans l'ornementation tient-elle au fait qu'il s'agit d'un art d'une communauté urbaine? cela se peut. En tous cas, les trois pierres de Kairouan témoignent d'une volonté de renouvellement, d'un désir d'originalité et dès le premier instant on ne peut qu'être frappé par les caractères mêmes de la graphie.

Les lapicides ont éprouvé le besoin de compliquer le *ductus* et ils ont visiblement eu le désir de fleurir les formes. La souplesse même du trait et cette richesse décorative suggèrent la transposition sur pierre de modèles empruntés à des manuscrits. Mais cette première impression dépassée, il convient de constater que sous cette apparence se retrouvent des formes graphiques bien connues dans l'Afrique antique, qu'il s'agisse des lettres ouvertes vers le haut (les P et le R de la première inscription, le P, R, D, B qui parfois apparaissent dans la troisième), ou bien de ces formes héritées de la « nouvelle écriture commune ». Un exemple entre autres pourrait en convaincre: c'est le E du texte de 1007 (lignes 4 et 6), que l'on retrouve identique dans les manuscrits mozarabes (52), en particulier, mais qui est bien documenté par certaines inscriptions gravées sur pierre comme celles de Madaure (53) ou de Sabratha (54). De même les lettres enclavées ou imbriquées les unes dans les autres se voient certes sur des inscriptions mozarabes (55), mais on

(50) CH. SAUMAGNE, dans « Bull. arch. du com. », 1928-1929, p. 370-371; W. SESTON, dans « Mém. d'arch. et d'hist. », t. LIII, 1936, p. 10-11; photo dans « Africa », t. I, fig. 2. Comme dans l'inscription précédente il convient de lire trois X liés, de même ici je ne puis que lire, à la ligne 6, XX et, à la ligne 7, XXX avec ligature. Certes cela fait difficulté puisqu'en 1030 l'indiction est 13; mais je ne puis d'autre part penser qu'en 1007 on a utilisé le comput dionysien (voir note suiv.) et qu'en 1030 on a utilisé un autre comput; les recherches de solution de M. Seston ne me satisfont pas davantage. Peut-être faut-il faire une correction: de l'année ou de l'indiction?

(51) A. MAHJOUBI, *Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan*, dans « Africa », t. I, 1966, p. 85-96.

(52) J. KIRCHNER, *Scriptura latina libraria*, Munich 1955, par ex. pl. 14a-17. Voir aussi récemment O.K. WERCKMEISTER, dans « Madrider Mitteilungen », t. IV, 1963, pl. 63, 65, 69.

(53) *I.L. Alg.*, I, 2759.

(54) *Inscriptions of roman Tripolitania*, n° 207 et 221, pl. IV.

(55) A. HÜBNER, *Inscriptionum Hispaniae christianorum, supplementum*, Berlin 1900, par ex. n° 358, 456, 463. Voir aussi E. LEVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*,

les connaît aussi dans les inscriptions africaines. Bref, il n'est aucune forme de Kairouan qui ne se retrouve sur pierre, sur poterie ou sur plomb.

Plutôt donc que de chercher derrière les inscriptions de Kairouan des modèles mozarabes — inscriptions ou manuscrits —, je proposerai d'imaginer l'existence de manuscrits africains ou d'inscriptions aujourd'hui disparus. Un point pourtant doit inviter à réflexion; la ressemblance d'évolution dans les formes graphiques entre le Maghreb chrétien et l'Espagne mozarabe, et peut-être même avec d'autres régions non soumises à l'Islam. Il n'est donc pas exclu qu'une paléographie comparée conduite à des constatations intéressantes pour l'histoire des liens entre les différentes communautés chrétiennes de la Méditerranée occidentale.

* * *

Au fur et à mesure que j'avance dans cette analyse, je ressens bien la fragilité de la reconstruction proposée et la difficulté d'arriver sinon à une certitude, du moins à une grande vraisemblance. Pourtant je suis invité à aller plus avant; il est en effet possible qu'au cours des dernières années aient été retrouvés des fragments de manuscrits africains.

Dans la bibliothèque du Mont Sinaï, viennent d'être découverts trois documents. Le premier est un fragment de psautier latin qui a été signalé en 1950 et qui a été étudié par M. Lowe et le P. Gribomont ⁽⁵⁶⁾ (cf. pl. VI et VII). A quoi sont venus s'ajouter des restes d'un antiphonaire et d'un épistolier qui ont aussi fait l'objet d'une analyse paléographique et d'une critique des sources ⁽⁵⁷⁾ (cf. pl. VIII et IX). Ces trois textes se ressemblent étrangement par leurs caractères graphiques et M. Lowe a bien noté qu'il s'agissait d'œuvres écrites dans un même contexte.

Avec le psautier, se trouve transcrit un calendrier dont le sanctoral montre, à côté de saints qui n'ont pas d'attache locale, très peu de saints romains, gaulois ou espagnols, mais de nombreux orientaux et africains. Or on sait, par l'examen des inscriptions martyrologiques l'importance prise en Afrique par le culte des saints vénérés en Orient ⁽⁵⁸⁾. De là l'hypothèse présentée par le P. Gribomont d'une origine africaine du calendrier et donc

t. III, Paris 1953, centre pl. XV, p. 224-225; S. MARINER BIGORRA, dans « Ampurias », t. XXII-XXIII, 1960-1961, p. 317-322 et fig. 1.

(56) E. A. LOWE, *An unknown latin Psalter on Mount Sinai*, dans « Scriptorium », t. IX, 1955, p. 177-199. J. GRIBOMONT, *Le mystérieux calendrier latin du Sinaï, édition et commentaire*, dans « Analecta Bolandiana », t. LXXV, 1957, p. 105-134. Voir aussi R. BARON, dans « Revue du Moyen Age latin », t. X, 1954, p. 267-280.

(57) E. A. LOWE, *Two new latin liturgical fragments on Mount Sinai*, dans « Rev. Bén. », t. LXXIV, 1964, p. 252-283; B. FISCHER, *Zur Liturgie der lateinischen Handschriften von Sinai*, *ibid.*, p. 284-297. E. A. LOWE, *Two other unknown latin liturgical fragments on Mount Sinai*, dans « Scriptorium », t. XIX, 1965, p. 3-29.

(58) R. DEVRESSE, *L'église d'Afrique devant l'occupation byzantine*, dans « Mém. d'arch. et d'hist. », t. LVII, 1940, p. 153-154.

du psautier. L'étude des autres fragments liturgiques a conduit le P. Fischer à des conclusions très voisines. Pour l'antiphonaire, il a noté l'emploi de la version de la *vetus latina* (et parfois de la Vulgate). Dans l'épistolier, le texte des leçons est aussi la *vetus latina* et il a souligné les liens du texte de l'Apocalypse avec celui qui a été commenté par Augustin dans la Cité de Dieu. Il en a donc conclu que la communauté qui utilisa ou créa ces ouvrages était africaine.

Deux hypothèses peuvent donc être présentées: les manuscrits du Sinaï ont été copiés dans un monastère inconnu sur des modèles africains; les manuscrits du Sinaï sont des manuscrits africains parvenus pour des raisons inconnues dans ce monastère. La première est celle qui été adoptée par M. Lowe, dans les deux articles qu'il a consacrés à ces manuscrits. Il a en effet souligné les liens avec les documents wisigothiques et bénéventains, avec l'écriture des *Tablettes Albertini*; mais cela ne lui a pas paru probant. Il a été en effet plus sensible à l'abondance des influences orientales dans l'écriture et le décor; il a relevé l'absence d'influences romaines dans le calendrier et la liturgie et cela l'a conduit à rejeter l'origine africaine. Mais cela l'a aussi conduit à postuler l'existence d'un milieu oriental ouvert aux influences latines vers les X^e-XI^e siècles; on doit en effet proposer une date assez basse à ces manuscrits à cause de l'emploi du papier comme support de l'écriture.

J'avoue ne pas bien voir comment expliquer l'existence de cette communauté latine et je demeure très sensible aux liens qui existent entre l'écriture des manuscrits du Sinaï et celle des textes africains. M. Lowe n'a pu disposer d'une documentation suffisante pour juger de l'écriture africaine. Qui pourrait le lui reprocher lorsque l'on sait le retard des publications et des études en ce domaine. A ce jour, seules les tablettes de bois de la région de Tébessa et un *ostrakon* de Négrine ont été correctement publiés, et la plupart des *ostraka*, des écritures sur plâtre ou sur plomb attendent une édition faite selon les exigences de la science moderne. Rares aussi sont les inscriptions de basse époque qui ont été éditées avec des photographies. Dès lors, toute étude des formes graphiques est encore difficile à réaliser, sinon par celui qui a eu la bonne fortune de parcourir la plupart des sites et de rassembler une documentation photographique personnelle (59) (cf. pl. X, fig. 1 et 2). Disposant d'une documentation sinon complète, du moins abondante, j'ai repris une à une l'étude des formes des manuscrits du Sinaï et j'ai été frappé par les ressemblances. Je signalerai seulement quelques exemples qui me paraissent particulièrement probants: les ligatures, en particulier des groupes qui débutent par *e* ou *a* et surtout le groupe *ti* lié que

(59) J'espère pouvoir réaliser la publication des *ostraka* d'Algérie et étendre un jour l'enquête au reste du Maghreb. Cela m'a amené à constituer un dossier de la plupart des documents graphiques de basse époque. Je consacrerai une note plus développée à la paléographie africaine en republiant avec Madame Duval le plomb de Telergma édité de façon imparfaite dans «Comptes rendus de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres», 1927, pp. 98-103 et dans «Rec. Constantine», t. LVIII, 1927, p. 209-216 par Bosco et Alquier.

l'on retrouve toujours dans les deux séries de textes. Cette ressemblance devient particulièrement sensible lorsque les scribes du Sināi ont abandonné leur écriture posée pour gagner en cursivité, comme cela est net sur le manuscrit grec 567 ou dans le calendrier.

A certains endroits de ces manuscrits, les scribes ont utilisé une capitale et parfois même ont ménagé l'espace pour des lettrines ornées d'entrelacs et de palmettes stylisées. Sans doute, entre les lettres ornées de Kairouan et ces motifs, est-il impossible d'établir un lien direct. Mais si l'hypothèse de l'origine africaine des manuscrits se trouvait confirmée, on verrait se renforcer l'autre hypothèse à laquelle je suis parvenu à propos des pierres de Kairouan: celle de prototypes africains manuscrits. D'autre part, la présence même des lettres ornées sur les manuscrits et les pierres de Kairouan constituent un indice du raffinement et du goût de la communauté chrétienne. Enfin, dans un domaine aussi mal connu, il est encore difficile d'établir les relations entre cette ornementation et le koufique des inscriptions arabes; mais que l'on puisse tenter un tel rapprochement n'est peut-être pas le fait d'un hasard.

Il y aurait fort à dire de ces manuscrits pour une histoire des communautés chrétiennes africaines, s'ils en sont bien originaires: la permanence des traditions que révèle l'emploi de la *vetus latina*, la forme même du latin des textes (si étonnant par son vulgarisme: *birga*, *bisitabit*, *iisti*, *cherafin*, *ghronum*), pourraient faire l'objet d'étude. Dans le cadre de cet exposé, je me contenterai de proposer quelques directions de recherches relatives à la vie des formes et, comme celle-ci ne peut être disjointe d'une histoire de la société, à la vie même de la société. M. Lowe a souligné les liens entre le décor et celui de manuscrits orientaux. Est-ce seulement quelque chose de fortuit et dû à un développement parallèle à partir d'un donné commun? Ou bien, faut-il imaginer des liens entre les communautés chrétiennes qui se sont trouvées incluses dans le monde de l'Islam? On connaît en effet par ailleurs les rapports entre les mozarabes et l'Orient⁽⁶⁰⁾ et aussi l'existence de courants d'échanges entre le Maghreb et l'Orient⁽⁶¹⁾. Bien des recherches menées au cours des dernières années tendent à montrer d'autre part que le monde chrétien d'Occident et d'Orient et celui de l'Islam n'étaient pas aussi isolés l'un de l'autre que l'on aurait pu le croire⁽⁶²⁾.

D'autre part, dans les communautés chrétiennes africaines des X^e et XI^e siècles que les documents épigraphiques cités et quelques textes⁽⁶³⁾ font

(60) G. LEVI DELLA VIDA, *I mozarabi tra Occidente e Islam*, dans « L'Occidente e l'Islam, Settimane di studio sull'Alto Medio Evo », 1964, t. XII, Spolète 1965, p. 678.

(61) En part. G. MARÇAIS, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age*, Paris [1946]; voir aussi H. R. IDRIS, *La Berbérie orientale sous les Zirides, X^e-XII^e siècles*, Paris 1962, en part. p. 659-674.

(62) Voir deux récents colloques, celui de Spolète déjà cité note 60 et dans « *Dumbarton Oaks papers* », t. XVIII, 1964, sur les rapports entre l'Islam et les chrétientés occidentales et byzantines.

(63) On trouvera la plupart des documents dans CHR. COURTOIS, *Grégoire VII et l'Afrique du Nord*, dans « *Rev. hist.* », 1945, p. 97-122 et 193-225; à compléter par les

connaître, tant dans les villes anciennes comme Tlemcen (*Pomaria*) ou Bédjaïa (*Saldæ*) que dans les nouvelles capitales comme la Qal'â des Banû Hammad — encore que là il s'agisse d'une ville implantée dans une région profondément romanisée et restée sous l'influence byzantine —, on a souvent eu tendance à voir des communités en voie de disparition, médiocrement cultivées, repliées sur elles-mêmes. Je ne serai pas aussi sévère que Chr. Courtois ⁽⁶⁴⁾ dans la façon de restituer la culture chrétienne tardive de l'Afrique et ce que nous révèlent des manuscrits du Sinaï comme les inscriptions d'Aïn Zara, d'En Ngila, ou de Kairouan, n'est, me semble-t-il, en rien inférieur à ce que l'on connaît tant dans l'Espagne mozarabe que dans l'Occident chrétien, ou même à ce que l'on connaît de l'épigraphie africaine des V^e-VI^e siècles. De plus, il ne faut pas oublier que si nous sommes tellement ignorants sur la communauté chrétienne africaine des IX^e-XI^e siècles, cela est dû pour une part aux destructions du temps, mais aussi au fait que ces communautés n'ont pu bénéficier, comme celles de l'Espagne, d'une reconquête qui a permis la conservation de manuscrits et qui a favorisé le maintien de certaines traditions.

* * *

Le but que je m'étais proposé n'était pas une étude de la communauté chrétienne africaine; mais il est de fait qu'il est impossible d'écrire une évolution des formes sans tenir compte du contexte dans lesquelles elles sont créées et sans expliquer cette évolution même, par le milieu qui l'a favorisée. Cela est particulièrement nécessaire pour une époque où de si rares documents ont été sauvés de l'oubli, où il convient de faire usage de tout pour tenter de donner une vision cohérente de l'histoire du Haut Moyen Age. Histoire des formes et histoire de la société ne peuvent donc qu'être menées conjointement.

L'analyse des documents archéologiques demeure encore bien partielle et au départ elle pêche par l'absence de documents datés. Les pages qui précèdent ont voulu suivre l'évolution des formes dans un petit secteur de cette histoire: l'analyse des formes graphiques. Je me suis efforcé de souligner les liens qui existent entre les documents kairouanais et les textes de l'Antiquité tardive africaine. J'ai insisté sur la continuité que je crois découvrir en bien des domaines. Cette continuité dans le geste graphique et dans sa transcription sur pierre ou sur des matières plus fragiles, nous permet sans doute de mieux comprendre certains aspects du monde africain, en particulier la force des traditions héritées de la culture classique. Mais il serait erroné de ne pas noter aussi les facteurs de renouvellement.

fiches accumulées chez H. R. IDRISSE, *op. cit.*, p. 757-764 et par A. MAHJoubi, dans « Africa », t. I, 1966, p. 85-96.

(64) Dans « Rev. hist. », p. 119-121.

Il conviendrait de vérifier si dans d'autres domaines de l'histoire, que permettent de connaître les documents de la culture matérielle, on peut suivre une pareille continuité. En effet, quelques remarques déjà présentées et quelques recherches entamées montrent qu'il ne convient pas de minimiser la part qu'ont pu prendre les artisans à la transformation des monuments et des villes, après la disparition de la domination romaine. De récents travaux, comme ceux de M. N. Duval, sur l'urbanisme tardif de Sbeitla, ont mis en valeur les nombreuses transformations qu'ont connues la plupart des lieux de culte ⁽⁶⁵⁾. J'oriente actuellement une série de recherches sur l'histoire urbaine à la fin de l'Antiquité et j'ai bien l'impression que la part laissée jusqu'à présent à l'Antiquité tardive a souvent été abusivement réduite, en particulier dans les villes dont on sait par quelques textes qu'elles ont continué d'exister bien loin dans le temps. Une autre direction de recherche consisterait à déceler les liens entre l'art de l'Antiquité tardive et l'art médiéval de l'Afrique. G. Marçais avait fait quelques approches dans ce domaine, mais il reste à aller plus loin, tant dans l'étude du décor sculpté ⁽⁶⁶⁾ que dans celui des techniques architecturales ⁽⁶⁷⁾.

Cette étude des documents de la culture matérielle devrait conduire à apprécier l'importance des facteurs traditionnels et des forces de renouvellement dans le monde africain et, par là même, elle devrait conduire à une histoire de la société africaine. Pareil programme est certainement ambitieux, eu égard aux difficultés d'interprétation et au petit nombre des documents. Mais c'est là sans doute le principal moyen — sinon le seul — qui nous est donné de renouveler notre connaissance de l'Afrique à la fin de l'Antiquité et durant le Haut Moyen Age.

(65) N. DUVAL, dans « Les Cahiers de Tunisie », t. XII, 1964, p. 87-103.

(66) G. MARÇAIS, *Art chrétien d'Afrique et art berbère*, repris dans « Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman », Alger 1957, p. 131-140.

(67) Malgré ce que pense M. Lézine, en particulier sur l'emploi de la brique qui lui apparaît le matériau mésopotamien par excellence (*Architecture de l'Ifrigiya*, Paris 1966, p. 138), je me demande dans quelle mesure il ne faut pas y voir une influence des monuments africains: l'église byzantine du fort de Tingad (et les thermes) sont bâtis entièrement en brique. Même remarque aussi à faire à propos des artisans de la monnaie: H. LAVOIX, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale, Khalifes orientaux*, Paris 1887, p. XXXIX-XLIV et 30-48; *Espagne et Afrique*, Paris 1891, p. XIV-XVI.

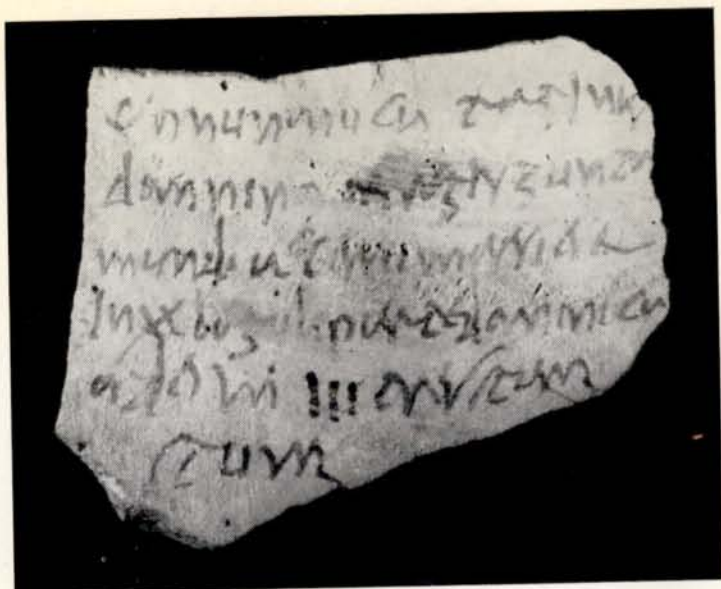


Fig. 1. — Ostrakon de Bir Trouch.

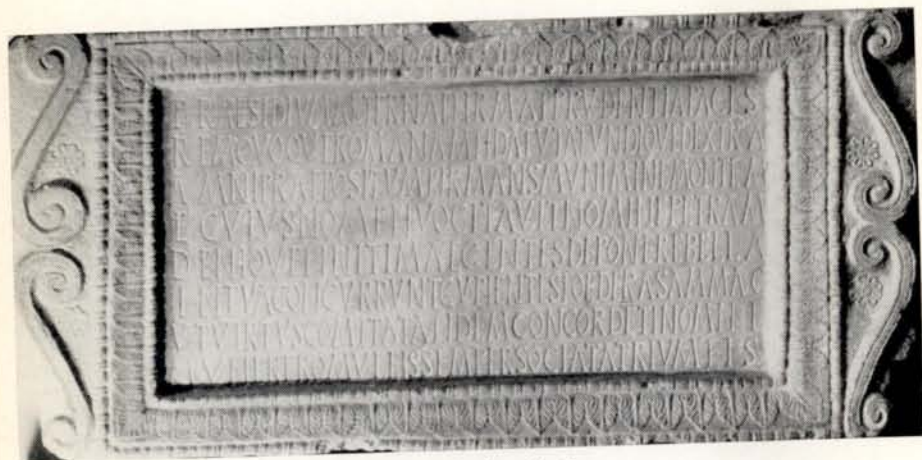


Fig. 2. — Inscription de Sammac.



Fig. 3. — Djedar du Djebel Lakhdar.



Fig. 1. - Inscription de Robba trouvée à Benian (*Ala Miliaria*).



Fig. 2. - Inscription d'*Allava* datée de 599.

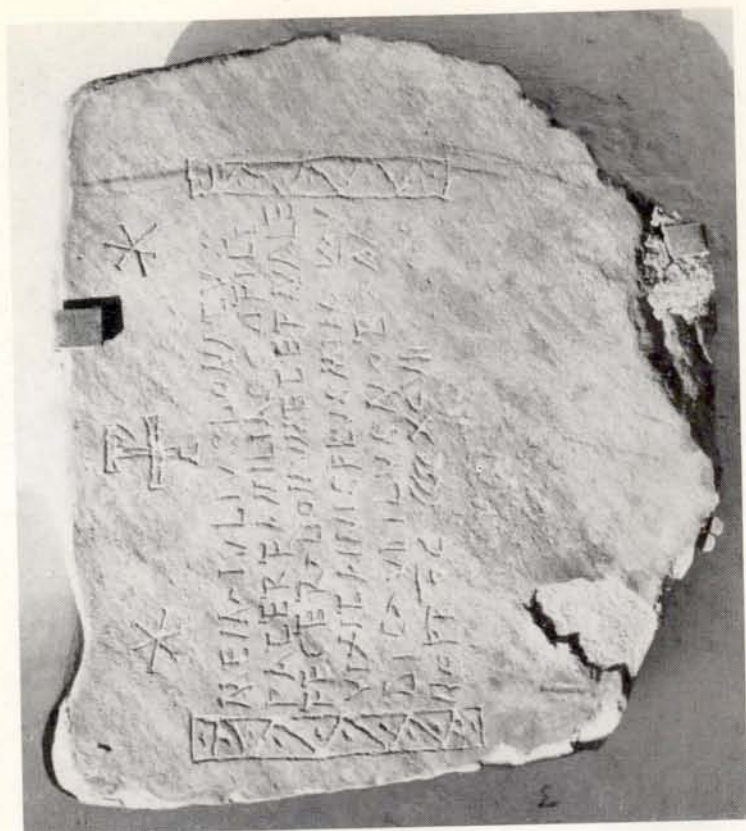


Fig. 2. -- Inscription d'Altava de 536.



Fig. 1. -- Inscription d'Altava de 468.



Fig. 1. — Inscription d'Altava de 508.



Fig. 2. — Inscription de Kairouan du fils de Petrus.

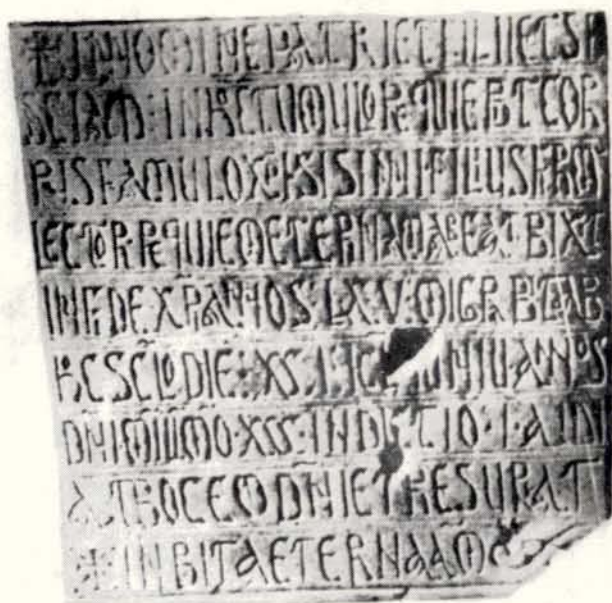
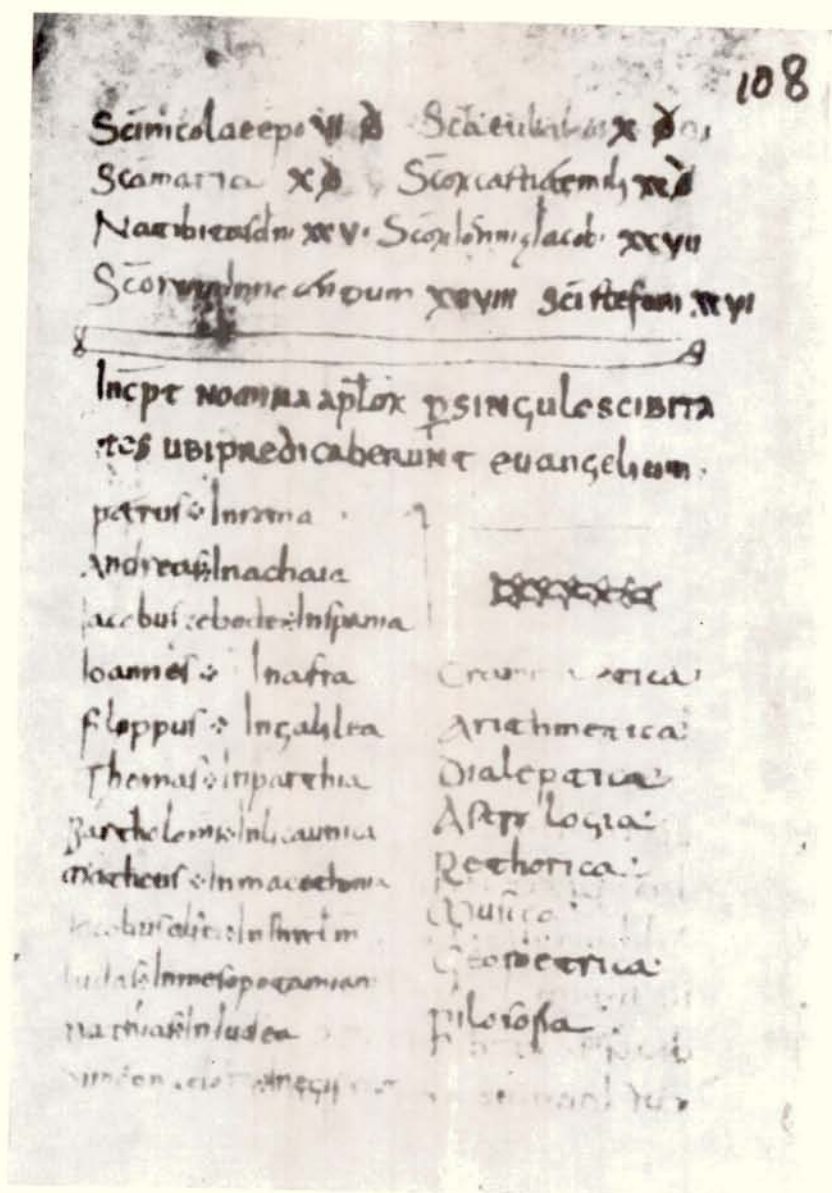


Fig. 1. — Inscription de Kairouan relative à Firmo.




Fig. 2. — Inscription de Kairouan datée de 1007.



Page du Psautier latin du Sinaï.

Abadonia adducere. Et adon
bunt eum omnes reges terre omnesque
serbunt illi. Qui liberabit eos a
potestate & pauperum cum non erant ad
lucor. parcat inopi & pauperum &
animas pauperum saluos faciet.
Exultant & iniqui acribus redoma
animas eorum & preclarum nomen
eius coram ipis. Et uiua adabi
euret de uis arabie & adorau
ne pro eos amp corach obndentes.
Erie firmamentum in terra a sur
mis mon etum sup & alle eur sup
libanum fructum eius & flore bi
decibitate sicut stnum eere sic
nomineus bndem in secula. Ance
solep manet nomineus a'ance lu
na sedes eius. Et benedictio in
lines omnia ribus terre omnesque
beatum di uis eum. Audite dicit

6
di ut qui facit mirabilia magna
solus & benedic eum nomen glorie eius
in terra & in celo scilicet & replebit eum
glorie omni terra pariter. LXXII
deserentur laudes dicit asarh


Quia bonus di ut recer corde
merau eum pene commotus
pedes paulomus & fufione
gratias me. Quia zelabi in pe
ccatoribus pro peccato
rum et p' cientes. Quia non est dech
natio mot eorum nec est flagellu
in peccatis eorum. In laboribus homi
num non inbau eur & cum omnibus
non flagellan eur. Ideo operiunt
eum supbia circum amicitium in
quietate & in pie a' amicitium. Di
dicit q' dicit & adipe in ipe a' eorum
et amicitium in dispositione eorum.

Reguebric dñs dñi omni p̄ gaudere
 dñi laem; edem; enclatīa dñi. no cupo
 si tēp̄ b̄nre dñi laem; dñō n̄i tēp̄
 q̄ ues dñi dñi n̄i cē dñi tēp̄ cetera n̄i cē dñi
 dñi salba cōt̄ n̄i g; m̄ n̄i ignora b̄ a m;
 ad dē cōt̄ m̄ l̄ h̄ m̄ q; q̄ om̄ n̄i dñi n̄i o
 E cē dñi p̄ cetera dñi dō dñi cā sua uab̄ i r̄ a
 E n̄ o l̄ dñi f̄ r̄ a l̄ n̄ i f̄ i n̄ i a cōt̄ o m̄ i u m
 cō m̄ o r̄ a h̄ a ḡ u m̄ s̄ u p̄ a s̄ t̄ r̄ a q̄ n̄ i p̄ r̄ o f̄ e r̄
 d̄ o l̄ a p̄ h̄ i e u r̄ b̄ i a b̄ u l̄ a b̄ u n̄ a b̄ i t̄ e u
 P̄ i a c̄ a m̄ a n̄ u s̄ c̄ u a d̄ n̄ e s̄ u p̄ b̄ i t̄ u m̄ d̄ b̄ e c̄ e
 P̄ r̄ o c̄ u e d̄ s̄ u p̄ f̄ i l̄ i u m̄ o m̄ i n̄ i s̄ q; m̄ c̄ f̄ i r̄ m̄
 a m̄ b̄ i d̄ i b̄ i t̄ e u c̄ u m̄ c̄ o t̄ r̄ a r̄ e l̄ h̄ i c̄ i s̄ t̄ i
 a u m̄ b̄ r̄ a c̄ i u m̄ c̄ u m̄ o r̄ a n̄ ḡ a t̄ a r̄ d̄ e
 I n̄ i f̄ i c̄ a o r̄ a m̄ u n̄ d̄ a c̄ e t̄ a e b̄ i a a b̄ o t̄ i
 d̄ i c̄ e s̄ o l̄ e I n̄ d̄ e c̄ e m̄ i u m̄ s̄ a l̄ b̄ a c̄ o t̄ i s̄ t̄ r̄ e
 d̄ i n̄ c̄ a t̄ i s̄ i n̄ l̄ c̄ u n̄ c̄ r̄ e p̄ l̄ e a u m̄ e ḡ a u ḡ o y
 I n̄ d̄ e c̄ e m̄ m̄ a ḡ n̄ i f̄ i c̄ a t̄ i b̄ i r̄ d̄ a r̄ d̄ a c̄ i n̄ a d̄
 A b̄ e ḡ r̄ a p̄ l̄ e n̄ a i n̄ a s̄ t̄ i a d̄ n̄ i c̄ e r̄ u m̄ b̄ n̄ d̄ a c̄ a
 a s̄ i m̄ a l̄ i e t̄ i b̄ i t̄ o b̄ n̄ a t̄ o m̄ f̄ r̄ u e c̄ u m̄ b̄ a
 a t̄ i f̄ i c̄ u i a m̄ s̄ t̄ r̄ i s̄ c̄ a a n̄ i m̄ a t̄ u m̄ n̄ r̄ a t̄ u
 i s̄ a e ḡ r̄ a e a b̄ m̄ e d̄ i l̄ i ḡ i s̄ a l̄ u l̄ e r̄ ḡ a
 L̄ e u a c̄ u i s̄ a ḡ e l̄ u s̄ p̄ a s̄ c̄ o t̄ i b̄ i d̄ e n̄ i a d̄ n̄ i
 L̄ e ḡ o b̄ o t̄ i a u d̄ i u m̄ m̄ a ḡ n̄ a m̄ q̄ d̄ r̄ i a

71

q̄m̄ confirmasti tibi. Succensa
 legit̄ & effosa manum ab increpato
 ne huius. et p̄bun. e. P̄ iac̄ manū
 tua sup̄ iurum dexterae ue & sup̄
 flum̄ hominis q̄m̄ confirmasti tibi
 Et non discedimus ab te. iurificabis
 nos & nominatiūm inuocabimus.
 Ane dicitur tuum conbera enos. &
 ostende faciem tuam & saluabimur.

LXXI. Proocularibus p̄st̄ ASAPH

; Sabbaei B̄ of̄fici ad p̄p̄m̄ & r̄sponsum xp̄i. h̄m̄. f̄i.

Sulcedo ad luxor̄ iur̄s lubi
 lace do iacob Accipite psal
 muin & date emphanū psal
 m̄ r̄uūm lucundum cum chi
 thara. Tuba canite in iur̄o
 manū & ube. In f̄re q̄ne die. soll̄m̄
 m̄ caris b̄re Quia preceptum ab
 n̄ test̄ & iudicium do t̄o Testimoni
 um in ioseph̄ posuit eum dum & iur̄
 de terra acciperet l̄nḡā q̄m̄ non iur̄o



Fig. 1. - Détail agrandi de l'écriture du plomb de Telergma.



Fig. 2. - Détail agrandi de l'écriture du plomb de Telergma.